BIBLIOTHÈQUE CLASSIQUE.



COURS DE

METAGRAPHIE

OU

(Sténographie Duployé Supérieure)

A L'USAGE DES

Ecoles de la Province de Quebec

ET DES

PERSONNES QUI DESIRENT ACQUERIR UNE PLUS GRANDE VITESSE D'ECRITURE STENOGRAPHIQUE

PRIX : 50 CENTS



MONTRÉAL

Publié par la Direction du "Sténographe Canadien"

1905.

OUVRAGES STENOGRAPHIQUES IMPRIMES EN CANADA.

TABLEAU STENOGRAPHIQUE **$1.50**
Ce tableau à l'usage des écoles a été approuvé par le Conseil de l'Instruction publique de Québec, revu et corrigé par M. l'abbé Duployé et par l'Institut sténographique de France. Ses dimensions sont de 36x24 pouces, monté sur toile, verni, avec gorge et rouleau.

NOUVELLE METHODE DE STENOGRAPHIE DUPLOYE PERFECTIONNEE **$0.15**
Cette méthode constitue l'ouvrage classique pour la méthode élémentaire de l'Institut sténographique de France. Elle a été adoptée par la plupart des écoles en France, en Belgique et en Suisse, par le ministère de l'Instruction publique du grand-duché de Luxembourg, etc.

METHODE ELEMENTAIRE **$0.05**
Cette petite méthode de sténographie Duployé à l'usage des écoles de la province de Québec permet à tout le monde d'apprendre l'écriture abréviative pendant les heures de loisir.

LECONS METAGRAPHIQUES *(thèmes et versions)* NAVARRE . **$0.30**
Cet ouvrage, qui est rédigé sur le plan de la NOUVELLE MÉTHODE DE STÉNOGRAPHIE DUPLOYÉ PERFECTIONNÉE qui a tant de succès auprès des maîtres et des élèves, renferme l'exposé complet de la sténographie supérieure. Il fait suite et est le complément nécessaire du premier degré pour tous ceux qui désirent acquérir la vitesse professionnelle, c'est-à-dire de 160 à 180 mots à la minute.

COURS PARLEMENTAIRE, (DEPOIN) **$0.85**

EN PREPARATION

Plusieurs ouvrages en collaboration avec nos principaux auteurs Canadiens.

Fondé le 1er Mars 1889. Revue Mensuelle.

LE STENOGRAPHE CANADIEN

est indispensable à tous ceux qui s'occupent de sténographie — élèves, amateurs ou professeurs. Il note, numéro par numéro, tous les progrès accomplis dans l'art abréviatif.

Il contient une foule d'exercices gradués en sténographie intégrale et abrégée ou MÉTAGRAPHIE, thèmes et versions, des modèles de lettres d'affaires, etc., de grande utilité pour ceux qui visent à se perfectionner tout en se tenant au courant de tout ce qui est de nature à intéresser un sténographe digne de ce nom.

Le prix d'un abonnement d'un an est de $1.00. — PRIX SPÉCIAL pour les Ecoliers et les Etudiants, par clubs de 6 à la fois, 50 cents par an.

AVIS IMPORTANT. — Ayez soin de faire enregistrer toute lettre contenant le prix de l'abonnement ou le prix des ouvrages sténographiques, l'administration du STÉNOGRAPHE CANADIEN ne pouvant être tenue responsable des lettres qui pourraient être égarées en cours de route.

Adressez toute communication comme suit :

LE STENOGRAPHE CANADIEN,
Montreal, Canada.

DIPLOMES PRIMAIRES.

(Extrait des règlements de l'Institut Sténographique du Canada).

De jolis diplômes sténographiques seront délivrés aux élèves des maisons d'éducation qui auront écrit en sténographie une page contenant au moins 200 mots. Le Professeur pourra choisir lui-même le texte dans le DEVOIR DU CHRÉTIEN ou dans tout autre livre de lecture.

Les candidats devront remplir la formule A qui leur sera envoyée à cet effet et ils devront la signer ainsi que la page qu'ils auront écrite. Afin de certifier que l'affirmation du candidat est conforme à la vérité, le Professeur devra remplir et signer la formule B.

Les candidats dont l'écriture aura été jugée correcte recevront le Diplôme Primaire pour être encadré ainsi qu'une carte du même diplôme en miniature. Les noms des candidats, ainsi que la photographie de ceux qui nous la feront parvenir, celle du collège ou du couvent où ils ont appris la sténographie, seront publiés dans le "Sténographe Canadien".

Chaque demande devra être accompagnée de la somme de 30 cents, prix du diplôme. Si l'écriture n'est pas jugée correcte, l'argent sera retourné.

DIPLOME COMMERCIAL.

Le DIPLÔME COMMERCIAL est délivré par le Bureau à toute personne écrivant de 75 à 130 mots à la minute. Son prix est de $2.00. Pour l'obtention de ce diplôme, il faut subir une épreuve devant le Bureau des examinateurs de l'Institut. Si le candidat ne peut se rendre à Montréal pour subir l'examen, il devra envoyer des attestations provenant du curé de sa paroisse, du maire de la municipalité où il réside, d'un juge de paix et d'un professeur de sténographie. Les formules nécessaires à remplir seront envoyées aux candidats sur réception du montant du diplôme.

Le Cours de Sténographie parlementaire ou Cours de Métagraphie, issu de laborieuses recherches poursuivies au sein de la Commission d'Examen de l'Institut Sténographique de France, est un développement naturel et raisonné des théories professés par les frères Duployé dans leurs différents ouvrages.



La prochaine édition de ce cours sera suivies des leçons de métagraphie encours de publication dans le STÉNOGRAPHE CANADIEN.

Préface.

NOUS avons obtenu de M. J. Depoin, l'éminent président de l'Institut Sténographique de France, l'autorisation de publier son Cours Parlementaire. Profondément convaincus de l'avantage inappréciable qu'offrent les tableaux pour l'étude de la métagraphie, nous avons décidé de livrer cet ouvrage au public.

L'appréciation flatteuse qui nous a été donnée par plusieurs professeurs et praticiens, consultés à cette fin, nous est un sûr garant que cette publication sera accueillie avec faveur par tous ceux qui s'intéressent à l'art abréviatif, et, nous espérons que les aspirants sténographes nous sauront gré de leur avoir facilité leur tâche.

C'est l'unique but que nous nous sommes proposé, puissions-nous l'avoir atteint ?

La Direction,

LE STÉNOGRAPHE CANADIEN.

METAGRAPHIE.

LA MÉTAGRAPHIE (Sténographie DUPLOYÉ abrégée) repose sur les principes suivants :

10. — Position anormale des signes voyelles pour leur faire représenter des groupes de consonnes dont le tracé est laborieux ;

20. — Emploi des angles interdits en sténographie intégrale pour représenter des consonnes dont le tracé est encombrant ;

30. —llongement de certains signes consonnes ;

40. — Suppression de certaines voyelles et de certaines consonnes ;

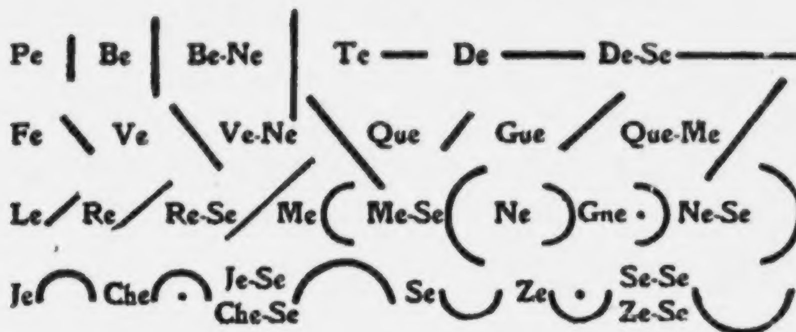
50. — Suppression de syllabes dans les mots qui en comprennent plusieurs ;

60. — Suppression de mots très facile à rétablir ;

70. — Emploi anormal des points et des accents ;

80. — Abréviation conventionnelle.

ALPHABET STENO-METAGRAPHIQUE



Sténographie :	A	O		Ou	Oi	È	É	I
Métagraphie	Pe-Re Be-Re	Fe-Re Ve-Re	A. O. Ou suivis de Pe-Re Be-Re	(Au fur et à mesure)	A. O. Ou suivis de Fe-Re Ve-Re	Ke-Re Gue-Re	Te-Re De-Re précédés de A. O. Ou	Il Te-Re De-Re

Sténographie :		U	Eu	AN	ON	IN	UN	LL
Métagraphie	Re-Te-Re	Je-Re Che-Re		ment	tion	te	ce	(mouillées)

L'accent de ces signes désigne les finales suivantes :

APPLICATION DES THEMES TECHNIQUES.

ÉCRITURE PHONÉTIQUE. — Écriture reproduisant successivement tous les sons, tels qu'ils se prononcent dans la langue.

MÉTAGRAPHIE. — Système de sténographie abrégée selon des règles scientifiquement établies — d'où le *métagramme*, qui représente un mot réduit conformément à ces principes.

MONOGRAMME. — Réunion de signes sténographiques tracés sans levée de plume.

PHONOGRAMME. — Mot écrit phonétiquement, sans abréviation.

STÉNOGRAMME. — Mot écrit en sténographie intégrale ou abrégée.

SIGLE. — Sténogramme formé des lettres principales d'un ou plusieurs mots.

SIGNE MÉTAGRAPHIQUE. — Signe sténographique détourné de la valeur qu'il possède dans la MÉTHODE ÉLÉMENTAIRE, et représentant à la fois plusieurs sons — d'où les voyelles et les consonnes métagraphiques.

SIGNE PHONIQUE. — Signe sténographique représentant un son, conformément à la MÉTHODE ÉLÉMENTAIRE.

SIGNE VOYELLE. — Voyelle phonique ou voyelle métagraphique.

TACHYGRAPHIE. — Écriture rapide. C'est un synonyme du mot *sténographie*.

CHAPITRE Ier

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES.

Les procédés *métagraphiques* offrent sur l'écriture phonétique quatre avantages principaux.

Le premier est de faciliter la traduction du manuscrit.

" *Lorsque l'abréviation est bien faite, bien accusée,* écrit M. Duployé, *on* " *constatera (chose que la pratique a largement démontrée et qui, au premier* " *abord, paraît paradoxale), que la lecture des mots abrégés offre moins de* " *difficultés que la lecture des mots reproduits en entier* ".

Dès qu'on dépasse en effet une certaine vitesse en sténographie intégrale, le tracé des monogrammes subit une déformation excessive. Les droites s'infléchissent, tandis que les demi-cercles tendent au contraire à se redresser ; les signes de certaines voyelles se confondent ; les dimensions relatives des traits ne sont plus respectées.

Ces inconvénients sont assurément moins sensibles dans notre Méthode que dans beaucoup d'autres systèmes ; ils n'en occasionnent pas moins certaines difficultés de lecture que l'emploi des procédés métagraphiques fait entièrement disparaître.

En simplifiant les tracés, en suppléant aux signes les plus sujets à se déformer, ces procédés assurent à l'écriture phonétique une plus grande précision.

Les mouvements sont moins précipités, et la main n'est plus animée de cette agitation nerveuse qui lui enlève toute justesse.



Le second avantage des abréviations, c'est de permettre au praticien d'obtenir une plus grande vitesse, et de suivre toujours le mot à mot, quelle que soit la volubilité de l'orateur.

D'après l'opinion communément admise dans notre école, on peut avec la sténographie intégrale atteindre jusqu'à 180 mots par minute.

Mais la vitesse de la parole dépasse quelquefois 200 mots, et l'orateur qui fournit cette moyenne aura nécessairement un débit inégal, et pourra, dans certaines circonstances, arriver à un degré de verbosité sensiblement plus élevé.

La raison de cet écart est facile à comprendre.

Au point de vue de l'expression vocale, les mots sont formés d'une série de syllabes s'exprimant chacune *en un seul temps*, par une seule émission de

voix, tandis qu'au point de vue graphique, ces syllabes sont complexes et se décomposent dans la plupart des cas en des articulations distinctes, qu'il faut l'une après l'autre indiquer.

La figuration de chaque syllabe exigera donc plusieurs signes, et par conséquent *plusieurs temps*.

Ainsi, il ne faut *qu'un temps* pour prononcer une syllabe, il en faut *plusieurs* pour l'écrire.

Si l'orateur ne met que de rares intervalles ou *pauses* dans son débit, l'écriture phonétique ne suffira plus à reproduire le mot à mot, quelque perfectionnée qu'elle puisse être ; d'où la nécessité d'appliquer des procédés de condensation graphique.

Un sténographe qui écrira, sans recourir à ceux-ci, 150 mots à la minute, en écrirait 300 s'il savait les pratiquer.

Cette assertion n'est pas contestable : dans le système que nous exposons, le nombre des traits se trouve réduit de plus de moitié ; les signes les plus difficiles à tracer sont supprimés et font place à d'autres signes plus simples et plus rapides ; les angles, cette pierre d'achoppement de la plupart des écritures phonétiques, produisent au contraire ici une accélération de vitesse ; et comme toutes ces simplifications conduisent en même temps à une lisibilité plus parfaite, il faut bien s'incliner devant la supériorité de pareils procédés.

Prenons par exemple cette expression, qu'on ne rencontre que trop fréquemment dans les colonnes des *Gazettes Officielles :* " *crédit extraordinaire et supplémentaire* ". Elle se représente en métagraphie par quatre caractères seulement.

Que de fatigues et de travail évités, par de tels sigles rationnels !



Or, les procédés abréviatifs — c'est là leur troisième avantage — ménagent dans une proportion considérable les forces du sténographe.

S'il n'a que la moitié des traits à reproduire, il en résulte qu'il se lassera deux fois moins, et qu'il pourra, par une juste réciprocité, sténographier deux fois plus.

Sa santé même est en jeu : l'emploi sage et raisonné des abréviations ne le protégera-t-il pas contre cette affection nerveuse de la main, terme fatal d'un travail fébrile et saccadé, prolongé à l'excès ? Nous voulons parler de la crampe des écrivains.

L'esprit supplée au travail de la main et facilite d'autant sa tâche.



Les abréviations offrent en effet ce quatrième avantage de maintenir en éveil et d'exercer les facultés intellectuelles.

Reproduire tous les sons qui viennent frapper l'oreille, c'est jouer un rôle absolument passif, c'est transformer la tête agissante et pensante en un véritable phonographe.

Le praticien réduit à ce rôle de machine perd l'habitude de réfléchir ; il ne saisit plus le sens de ce qu'il écrit, au grand détriment de la transcription du texte.

Transporté dans le brouhaha de nos assemblées délibérantes, il sera incapable de tout travail utile. Que des interruptions se croisent et s'entrecroisent, au cours d'une échauffourée parlementaire, on le verra aussitôt démonté.

Une fusée oratoire, dépassant dans une plus ou moins forte proportion les facultés normales du tachygraphe, le frappera immédiatement de vertige.

Impossible pour lui d'éviter de pareilles déconvenues, s'il n'est pas accoutumé à retrancher du discours tous les rameaux inutiles, s'il n'est pas en un mot rompu à la pratique des abréviations.

La grande supériorité de celles-ci, c'est de permettre à qui les emploie de reproduire clairement, sans le moindre trouble, sans la moindre hésitation, la parole la plus irrégulière et la plus rapide. Comment ne pas comprendre dès lors quelle méprise ce serait commettre que de vouloir ignorer systématiquement et de parti pris toute espèce d'abréviations !



CHAPITRE II

METHODE DE TRAVAIL.

La première règle à suivre pour s'élever dans l'art de la sténographie, et acquérir en peu de temps la vitesse professionnelle, c'est de s'habituer à tracer les signes d'une manière rigoureusement exacte.

Bon sténographe, bon calligraphe.

Pour peu que l'on s'écarte de cet axiome, on tombe dans les plus graves inconvénients : il est toujours difficile de se relire même en écrivant à main posée, à plus forte raison lorsqu'on écrit vite.

La déformation des signes provoque alors à chaque instant des erreurs préjudiciables au sens, ou place le traducteur en face d'énigmes indéchiffrables.

Enfin, l'absence de régularité dans les tracés rendrait impraticable l'emploi des procédés abréviatifs, ceux-ci reposant sur une absolue précision de l'écriture phonétique.

C'est ainsi qu'on doit scrupuleusement se conformer, pour la position des voyelles, aux règles de la Méthode élémentaire.

Une partie de ces règles sont tirées de la Méthode élémentaire des frères Duployé. Elles se résument en cette formule : Au milieu ou à la fin des mots, les voyelles *i, u, an, in* se rapprochent, et les voyelles *é, eu, on, un* s'éloignent *autant que possible* du coin supérieur droit du manuscrit.

Nous avons substitué ces expressions : *se rapprochent* ou *s'éloignent du coin supérieur droit du manuscrit*, aux termes de la Méthode élémentaire, *en remontant ou en avançant, en reculant ou en descendant*, l'association quelque peu amphibologique de toutes ces désinences en *ant*, et la nécessité sans cesse renouvelée d'en choisir une sur quatre au gré des circonstances, risquant de susciter parfois certaines hésitations dans l'esprit de l'étudiant.

Nous avons en second lieu arrêté la signification de cet " *autant que possible* ", au détriment sans doute de la simplicité, ou plutôt de la brièveté, mais au grand avantage de la précision, en nous reportant aux tracés admis par le chef de notre École dans ses ouvrages et ses publications périodiques.

Les autres règles de ce tableau s'appliquent aux cercles dans tous les cas, et aux fractions de cercles au commencement des mots ; elles sont propres au COURS DE MÉTAGRAPHIE, et servent à distinguer les voyelles phoniques des voyelles symboliques, la Sténographie Duployé laissant ces tracés au choix du sténographe, à la seule condition d'éviter les angles.

Le principe adopté est le suivant : les voyelles phoniques, dans les cas précités, se tracent à l'intérieur de la consonne dont elles dépendent.

C'est la position la plus conforme au mouvement naturel de la main.



La seconde mesure à prendre pour atteindre à la pratique de la métagraphie, c'est d'abandonner complètement l'accentuation de la Méthode Élémentaire ; plusieurs procédés abréviatifs sont fondés sur cette omission, qui n'offrira d'ailleurs aucun inconvénient pour la lisibilité de l'écriture, si l'on a soin de se conformer aux règles dont nous parlons plus haut. Nous engageons vivement les professeurs qui se préoccupent de former des praticiens, à enseigner dès le début à leurs élèves ces règles de position. Elles permettront à ceux-ci d'éliminer promptement tous les signes accessoires, et faciliteront beaucoup leurs premiers pas dans l'étude de la métagraphie.



Un autre principe, également essentiel, est de ne tolérer dans l'écriture de l'élève aucun angle inutile ; se montrer impitoyable à l'égard des fautes de cette nature, c'est tarir une source trop féconde de pertes de temps et d'erreurs, et couper dans sa racine une habitude funeste, qui, une fois invétérée, résisterait à toutes les tentatives.



Il est enfin un dernier précepte que nous n'hésitons pas à considérer comme la clé de voûte de l'écriture rapide, et sans l'accomplissement duquel le sténographe ne fera jamais qu'un mauvais praticien : **l'évolution de la main doit être uniforme.**

Il faut que chaque monogramme, que chaque lettre, que chaque portion de lettre soient tracés d'un mouvement doux, régulier, continu ; il faut que la plume n'éprouve aucun arrêt pour passer d'un signe au signe suivant ; il faut enfin que la vitesse, en dehors de l'accélération produite par l'assouplissement graduel de la main, reste toujours et partout la même, sans s'accroitre aux lignes droites, sans ralentir aux courbes, sans procéder par soubresauts ni saccades, sans subir en un mot d'oscillation d'aucune sorte.

Pour employer une comparaison qui nous fera mieux comprendre, la plume doit s'avancer sur le papier d'une marche aussi égale, aussi constante, que si elle était actionnée par un mouvement d'horlogerie.

Plus on serrera cette règle de près, moins on aura à se hâter dans la reproduction d'un discours. **Le véritable praticien écrit lentement.**

Ne perdant aucun *temps*, il est inutile qu'il se presse. Le sténographe dont la main se précipite, s'interrompt au contraire chaque fois qu'il passe d'un signe à l'autre, d'un mot au mot suivant, et ces *instants de raison*, imperceptibles en eux-mêmes, représentent additionnés plus de la moitié du discours.

Il est d'ailleurs facile de réaliser la condition dont nous parlons, pour peu qu'on s'en préoccupe au début, avant d'avoir contracté une habitude contraire. Le moyen assuré d'y parvenir est d'écrire le plus lentement possible, et de faire mouvoir les doigts et le poignet, sans manœuvrer l'avant-bras.

Après quelques semaines de cet exercice, on sera tout étonné de l'aisance et de la souplesse avec laquelle la main tracera les monogrammes, et l'on s'accoutumera peu à peu à entrevoir comme d'un seul coup d'œil, non plus des signes successifs, mais l'ensemble même du sténogramme à tracer.

Car de même qu'en lisant un texte quelconque, on doit pénétrer instantanément la signification des mots, sans être obligé de les épeler, de même, dans l'écriture rapide, on doit arriver à cet état, que les sténogrammes ne se présentent plus à l'esprit comme une suite de voyelles et consonnes, nettement délimitées l'une par l'autre, mais comme un signe unique, à former d'un seul trait.

" La perfection d'un mot, écrit M. Michel Bréal, est d'arriver à l'état de " simple signe, laissant clairement voir l'idée, sans trouble ni réfraction ".

Cet automatisme de la main et cette activité de l'esprit sont la pierre de touche du praticien.

EXERCICES MÉTAGRAPHIQUES.

C'est à la suite de ce travail que l'on doit aborder les procédés abréviatifs.

Ce serait une erreur d'en différer trop longtemps l'application.

Le débutant doit s'y livrer dès qu'il est sorti de la période calligraphique.

A quoi bon s'acharner sur des tracés qu'il se verrait obligé de désapprendre plus tard ?

Il doublerait ainsi bien inutilement sa peine, et sa main, habituée à certains graphismes, deviendrait assurément moins souple et moins docile lorsqu'il s'agirait de contrarier des mouvements auxquels il se serait efforcé de la plier tout d'abord.



L'étude du présent système, dont toutes les règles se tiennent étroitement, doit d'ailleurs être menée avec rapidité.

Aussi longtemps qu'on ne le possédera qu'en partie, les mots abrégés n'offriront qu'une physionomie d'emprunt, n'ayant aucun rapport avec leur forme définitive. Le travail d'assimilation de l'esprit ne pourra donc utilement s'accomplir sur de tels monogrammes. Tout au contraire, il faudra s'efforcer de ne point en conserver l'aspect dans sa mémoire, d'où une perte de temps et un travail à rebours qu'on pourrait éviter.

On commencera par la juxtaposition représentant l'article, puis on passera aux abréviations générales, en s'arrêtant quelques jours seulement sur chacune d'elles ; on abordera enfin le principe fondamental dont l'application pratique suppose la connaissance des précédentes.

Quant aux abréviations finales, qui n'offrent qu'un intérêt secondaire, et aux abréviations conventionnelles, on ne les verra que lorsqu'on sera suffisamment versé dans les premières.

Toute cette étude préliminaire ne prendra pas au maximum plus d'une quinzaine de jours.

Aussitôt qu'on pratiquera les abréviations d'une manière correcte et régulière, on abordera les exercices de vitesse.

L'étudiant choisira de préférence un texte qu'il saura par cœur ; il le transcrira en métagraphie, et, lorsqu'il en aura en main toutes les phrases, tous les alinéas, il l'écrira chaque jour en entier plusieurs fois de suite, avec la plus grande rapidité possible (1).

Comme l'observe judicieusement M. Cuvellier, ces exercices constituent les gammes du sténographe.



Ainsi préparé, l'étudiant pourra sans peine attaquer le morceau de résistance qui doit enfin l'élever au titre de praticien : nous voulons parler des dictées et des cours publics.

Il commencera par la dictée, d'un abord plus accessible, puisqu'il peut à son gré diriger la vitesse du débit.

La sténographie des cours publics, des débats parlementaires ou judiciaires, des discours et des sermons prononcés à une certaine vitesse, formera la dernière période d'entraînement de *l'aspirant-praticien ;* elle lui donnera son dernier lustre et sa consécration suprême

Sans être absolument indispensable, une telle pratique n'en est pas moins d'une grande utilité, puisqu'elle place le sténographe en présence des difficultés mêmes qu'il devra surmonter dans le cours de sa carrière. C'est ainsi qu'il prendra l'habitude d'écrire dans des positions plus ou moins incommodes ; il s'aguerrira contre la fougue et la prolixité des orateurs ; il acquerra une lucidité d'esprit, un calme, une maîtrise qui lui feront véritablement dominer son sujet (2).

La fréquentation des cours publics aura enfin pour l'étudiant cet inappréciable avantage d'étendre et de fortifier sa culture intellectuelle.

---

(1). MM. Estoup, sténographe de la Chambre des députés, en France, et M. J.-B. Weber, sténographe du parlement de Luxembourg, qui remplissent aujourd'hui si supérieurement leurs fonctions, ont eu l'ingénieuse idée, au début de leur période d'entraînement, de se composer un texte d'environ mille mots, renfermant les expressions les plus usitées du style parlementaire. Après l'avoir appris par cœur, ils l'ont écrit plusieurs fois en sténographie abrégée, et sont ainsi parvenus, en un laps de temps fort court, à une très grande rapidité.

(2). Il est bien entendu que tous ces exercices de vitesse ne doivent pas faire abandonner complètement à l'élève les copies à main posée du début. Celles-ci restent nécessaires pour conserver à la sténographie la régularité du mouvement et la correction des tracés. " L'emploi exclusif des gammes sténographiques, constate M. Choquenet, éminent pédagogue français, tend à déformer l'écriture. C'est ainsi que M. Michel Bréal, dans une étude sur la *Phonétique*, observe qu'en signant son nom une dizaine de fois, la dixième signature se trouve ordinairement la moins lisible. M. l'abbé Émile Duployé avait déjà constaté, durant l'année 1888, que c'était toujours le dernier chiffre qui était le plus mal conformé D'où la nécessité, conclut M. Choquenet, d'alterner les exercices calligraphiques avec les exercices de vitesse, en s'appliquant plutôt à la métagraphie intégrale exécutée à toute vapeur ".

Si l'on ne demande pas à un sténographe de professer *de omni re scibili*, il doit être cependant, au moins superficiellement, pour peu qu'il soit soucieux de son art, une véritable encyclopédie vivante.

Ne faut-il pas qu'il connaisse la technologie de toutes choses, car l'orateur qu'il est appelé à suivre peut à chaque instant faire des allusions scientifiques ou littéraires, employer des formules spéciales, ou des mots empruntés à une langue étrangère.

A défaut de ces notions générales, il pourra, comme certain sténographe autrichien, ecrire gravement qu'un tribunal est composé de *Dragons*, ou prendre une *édition Princeps* pour une *édition* de *Princesse*.

En sténographie comme ailleurs, l'ignorance est une source intarissable de méprises. Quelque rigoureusement phonétique que soit le système qu'on emploie, lorsqu'un orateur prononce *ces temps de service*, ne peut-on pas entendre *sept ans de service*, et lui faire dire toute autre chose que sa pensée ?

Nous ne saurions donc trop recommander aux jeunes sténographes de varier le sujet de leurs exercices, et de se familiariser autant que possible avec toutes les questions qui pourraient se présenter dans leur vie.

EXERCICES DE LECTURE.

Nous terminerons ces conseils, relatifs à l'entrainement du sténographe, par une dernière recommandation capitale.

Il s'agit des exercices de lecture, car nous n'avons parlé jusqu'ici que du travail de formation de la main.

Or, la transcription du manuscrit est la fin dernière de toute œuvre sténographique.

Le praticien doit pouvoir se relire sans erreur, soit immédiatement, soit après plusieurs jours d'intervalle.

Il est donc indispensable que l'étudiant observe rigoureusement cette règle, de ne faire jamais un exercice, de n'écrire jamais aucun texte, sans le relire autant de fois qu'il faudra pour s'affranchir de toute hésitation.

Au cours de cette lecture, il notera avec soin, sur un cahier spécial, les sténogrammes dont la forme est irrégulière : puis il les écrira correctement un certain nombre de fois, afin de se mettre en main leur tracé.

Enfin, lorsqu'il aura sténographier quelques dictées, reproduit quelques cours publics, il devra répéter ces exercices de lecture sur des textes écrits depuis une certaine durée.

Ce procédé lui facilitera même l'acquisition de la vitesse. Car en métagraphie la difficulté de suivre la parole consiste bien moins dans l'accélération du mouvement de la main que dans la rapidité de conception des métagrammes.

Il faut les avoir absolument présents à la mémoire pour qu'ils viennent au premier appel. et sans effort, s'aligner sous la plume. La transcription des textes abrégés, moins aisé au début que l'écriture, produira beaucoup plus sûrement ce résultat.

Quelques mois suffiront, si l'on suit de point en point cette méthode de travail, pour devenir un excellent sténographe, possédant les deux qualités sans lesquelles il n'est pas de véritable praticien : la vitesse professionnelle, et la sûreté de transcription.

CHAPITRE III

DIVISION DU SUJET.

Les abréviations sténographiques se divisent en trois classes :

Les abréviations *logiques*, les abréviations *métagraphiques* et les abréviations *conventionnelles*.

ABRÉVIATIONS LOGIQUES.

Ces abréviations, d'un ordre général, portent sur l'ensemble du texte ; elles le dégagent de ses rameaux inutiles, en élaguant du discours tout ce qui n'est pas nécessaire à la reconstitution du mot à mot.

Elles diffèrent donc essentiellement par leur objet des autres classes d'abréviations. Celles-ci s'attaquent aux mots pris en particulier, et simplifient leur tracé par la condensation des éléments dont ils se composent.

ABRÉVIATIONS MÉTAGRAPHIQUES.

Ces abréviations forment la partie vraiement originale du *Cours Parlementaire*.

Elles portent d'abord sur les mots longs, qu'elles réduisent au maximum à trois signes consonnes, réunis par des angles ou des voyelles symboliques pour figurer les autres lettres.

Elles portent ensuite sur une partie des mots de deux ou trois syllabes, sur ceux qui renferment des groupements de consonnes les plus usuels ; elles les représentent par une ou deux consonnes, avec le même système d'angles et de voyelles métagraphiques.

Il en résulte que les monosyllabes et qu'une partie des dissyllabes et des trissyllabes restent en dehors de ces abréviations.

Laisser en écriture phonétique une grande partie des mots courts, et réduire au contraire à leur plus simple expression les mots un peu longs, est une méthode entièrement nouvelle, et qui rompt avec tous les procédés adoptés jusqu'ici en cette matière. Elle est fondée sur cette idée, que, si l'on doit s'appuyer sur le sens général de la phrase pour pénétrer la signification des mots abrégés, il faut qu'un certain nombre de sténogrammes restent écrits en entier, ceux-là surtout qui servent de liaison aux parties du discours.

La rapidité n'en est pas diminuée, et la lisibilité s'en trouve notablement accrue.

ABRÉVIATIONS CONVENTIONNELLES.

Ces abréviations tendent à réduire le plus possible, et pour ainsi dire à un seul trait de plume, les expressions d'un usage particulièrement fréquent dans le discours.

Elles comprennent soit des termes un peu encombrants, que l'application des procédés métagraphiques n'aurait qu'imparfaitement simplifiés, soit des locutions composés de plusieurs termes et qui échappent à ce titre aux règles précédentes.

Les sténogrammes ne conservent en pareil cas que leurs articulations les plus rudimentaires.

Pour éviter les difficultés de lecture résultant fatalement d'un excès de réduction, on applique aux abréviations conventionnelles des règles spéciales, qui donnent aux monogrammes ainsi obtenus une forme distincte, et les font immédiatement reconnaitre dans la transcription du manuscrit.



CHAPITRE IV

ABRÉVIATIONS LOGIQUES.

L'abréviation logique a pour objet, non de réduire scientifiquement le tracé des monogrammes, mais de restreindre la longueur même de la phrase Elle supprime les mots ou les signes inutiles au rétablissement du discours.

Cette suppression porte sur la ponctuation, les points et les accents ; sur les termes ou les membres de phrases qui reviennent une seconde fois sous la plume ; enfin sur certains mots faciles à rétablir.

L'avantage des abréviations logiques, c'est d'obliger le sténographe à suivre le sens de ce qu'il entend.

Elles forment donc une excellente gymnastique de l'esprit, qu'elles tiennent constamment en éveil ; elles donnent l'habitude du sang-froid ; elles permettent enfin de suivre, sans se laisser désarçonner, ces orateurs au débit irrégulier ou emporté, à l'égard desquels, suivant le conseil de Prévost, il ne faut pas hésiter à jeter par-dessus bord une partie inutile du texte, comme on déleste un ballon.

DE LA PONCTUATION.

Dans la sténographie rapide, les points et les accents, servant à fixer la prononciation de certaines lettres, doivent être absolument proscrits. Ils ont en effet en métagraphie une autre signification.

Nous avons parlé déjà de cette omission et montré qu'elle ne nuit pas à la lisibilité du texte.

On pourra conserver cependant l'accentuation, en guise de soulignement, dans les noms propres et les mots techniques, à condition de les écrire en entier. C'est d'ailleurs le procédé le plus sûr, lorsque le mot se présente pour la première fois dans le discours. Si on l'abrège ensuite, on le soulignera avec soin.



Quant à la ponctuation proprement dite, on supprimera purement et simplement les virgules, traits d'union, tirets, guillemets, parenthèses, et croix de Saint-André.

Si la division des parties accessoires du discours est sans portée, il devient au contraire indispensable de séparer chaque phrase, ou chaque proposition offrant par elle-même un sens complet.

C'est ainsi que le point, le tiret, la parenthèse doivent s'indiquer en reportant à la ligne le paragraphe qui vient après ; les points-et-virgules et les deux points, par un certain écartement du mot suivant, ou même, comme pour le point, par le rejet à la ligne du nouveau membre de phrase.

Plus on mettra de clarté dans la disposition du texte, plus la lecture en sera facile.

Grâce à ce procédé, lorsqu'une incidente est incomplètement recueillie, ou présente des incertitudes de lecture, le praticien novice pourra au besoin la sacrifier, sans que le reste de la phrase devienne absolument indéchiffrable.

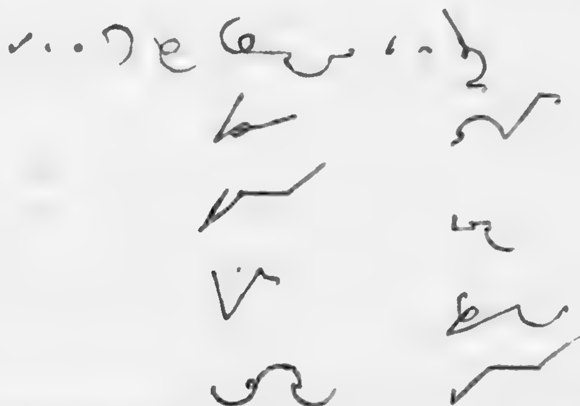


Il est aussi très commode, lorsqu'on sténographie un dialogue, de laisser à gauche une marge variant suivant les répliques, de manière à n'avoir pas à répéter chaque fois le nom des différents interlocuteurs.

DES RÉPÉTITIONS.

Lorsque des mots ou des membres de phrase analogues sont répétés d'une ligne à l'autre, on ne les écrit que dans la première, puis on laisse un blanc dans la seconde, au-dessous de la place qu'ils occupent, en ne reproduisant que les oppositions et les différences.

Prenons cette phrase de la Bruyère : " Il y a une fausse modestie qui est vanité, une fausse gloire qui est légèreté, une fausse grandeur qui est petitesse, une fausse vérité qui est hypocrisie, une fausse sagesse qui est pruderie ". Nous pourrons disposer le texte comme le représente la figure suivante :



Au lieu d'écrire cinq fois les mots *une fausse* et *qui est*, nous n'avons écrit qu'une fois ces sténogrammes, et nous avons indiqué les autres en laissant un blanc à la place qu'ils auraient occupée au-dessous des premiers.



On peut encore éviter les répétitions dans les expressions telles que *pas à pas*, *tour à tour*, en remplaçant le second terme par un grand R rapproché du premier.

Pas à pas. Tour à tour. Monsieur et madame. Le roi et la reine.



La partie la plus importante des abréviations logiques consiste dans l'élimination de certains mots faciles à rétablir.

SUPPRESSION DES MOTS ENTIERS.

Les mots à supprimer dans le discours sont la proposition *de* ou *d'*, et les formes correspondantes de l'article défini, *du, de la, des.*

Tous ces monogrammes, dans la figuration desquels entre la ligne horizontale, sont en effet pour la main une cause d'arrêt, puisqu'ils dessinent des angles droits avec la fin du mot qui précède ou le commencement du mot qui suit.

On représentera ces flexions par la *juxtaposition*, en rapprochant le mot qui suit la préposition ou l'article, de celui qui le précède.

Au singulier, pour *de, du, de la*, le mot conservera sa place normale sur la ligne d'écriture (1).

La fin du monde. Le fond de la mer. La mort d'Abel. Une foule d'enfants.

Au pluriel, pour *des*, le mot juxtaposé commencera un peu au-dessus ou au-dessous de la ligne d'écriture, dans la position la plus commode par rapport au mot précédent.

Le roi des rois. La chute des neiges. Le bonheur des uns fait le malheur des autres.

On ne doit d'ailleurs recourir à la juxtaposition que pour un même et unique membre de phrase. Il faut se garder d'emmancher l'une sur l'autre par ce moyen des propositions différentes, qui doivent se distinguer au contraire par un écartement plus grand.

Enfin, nous arrivons à Lesbos. De tous cotés les habitants s'empressent autour de nous.

---

(1). Cette place se détermine de la manière suivante :

Lorsque la première consonne du sténogramme est une consonne avançante (*t, d, l, r, j*), elle doit *commencer* sur la ligne d'écriture.

Il en est ainsi, qu'elle soit ou non précédée d'un signe-voyelle, qu'elle soit elle-même simple ou agrandie.

Lorsque cette première consonne se trace en descendant, elle doit alors *finir* sur la ligne d'écriture lorsqu'elle est simple, et descendre un peu plus bas, lorsqu'elle est agrandie.

S'agit-il de figurer *à de, à du, à des*, on écrira la proposition *à*, et l'on juxtaposera le mot qui suit l'article.

C'est à des œuvres de ce genre qu'il doit de ne pas être oublié.

Par analogie, *dans, dont* et *donc, d'un* se représenteront en juxtaposant la nasale qui les termine ; *in* juxtaposé signifiera *demain*, ou *le lendemain*.

Nous verrons demain, dans la ville, au centre d'un carrefour, la statue dont je vous ai parlé

Quant aux autres flexions de l'article défini, *le, la, les, à, au*, on les écrira intégralement, sauf *al* pour *à la*, *kal* pour *qu'à la* (1), car il n'est rien qui nuise à la lecture du texte comme le tracé incomplet des monosyllabes.

Le cerf aux abois se jette à la nage dans la rivière et ne fait tête qu'à la dernière extrémité

Mieux vaudrait encore les omettre purement et simplement, comme on a procédé jusqu'ici, par abréviation logique. Mais ces éliminations de mots ne sont plus guère compatibles avec l'esprit général de la métagraphie (2). Celle-ci est conçue en effet dans un ordre d'idées tout différent de ce qu'on pourrait appeler " *le style télégraphique* ".

Son but est d'arriver à une extrême réduction des polysyllabes, et de conserver les petits mots dans leur intégrité afin de permettre a reconstitution des premiers.

Les textes télégraphiquement réduits, déjà difficiles à traduire dans les journaux sténographiques, autographiés par d'habiles calligraphes, deviennent très vite indéchiffrables lorsque les mots restants se trouvent ou déformés ou abrégés.

La suppression des mots entiers, en dehors de la juxtaposition, n'est donc pas un procédé didactique.

---

(1). Ces sigles nous amènent à traiter ici des liaisons de mots.

La proposition *à* pourra s'unir également aux pronoms et adjectifs pronominaux (*à nous, à ma, à ce*) On écrira aussi en un seul mot les expressions verbales telles que *faut-il, doit-elle, disent-ils*, à la troisième personne de *l'indicatif présent*.

Mais en dehors de ces cas, on ne réunira en un même métagramme que le petit nombre de mots composés qu'il est d'usage d'écrire sans levée de plume dans la sténographie calligraphique (*chef-d'œuvre, passe-partout, eh bien*). Des condensations arbitraires rendraient la lecture impossible.

(2). On peut cependant sans grand inconvénient omettre l'adverbe *ne* dans les locutions négatives telles que *ne pas, ne point, ne plus, ne nullement, ne aucun, ne rien, ne jamais*. Encore pourrait-on citer des exemples où l'élision de *ne*, dans cette dernière locution, changerait le sens de la phrase. Les deux propositions : *s'il ne vient jamais, il aura affaire à moi ;* ou *s'il vient jamais, il aura affaire à moi*, ont un sens absolument opposé.

En pareil cas, le plus expert y serait pris. Citons l'exemple de ce praticien des services officiels qui, ayant à traduire un discours où l'on parlait des *devoirs des ministres du culte*, attribua tout ce passage aux *devoirs du ministre des cultes*

CHAPITRE V

ABRÉVIATIONS MÉTAGRAPHIQUES.

Cette série d'abréviations consiste dans la suppression de la partie médiale des polysyllabes, et dans l'emploi méthodique d'angles et de voyelles, detournés de leur valeur primitive, pour représenter certaines consonnes.

Les Abréviations métagraphiques se subdivisent en trois groupes : le Principe fondamental, les Abréviations générales, et les Abréviations finales.

Le Principe fondamental est la base du COURS DE MÉTAGRAPHIE.

C'est de lui que dépendent toutes les autres règles de l'ouvrage ; il leur sert de nœud et d'enchaînement, assurant d'une manière très étroite l'unité du système.

L'effet du principe fondamental est de restreindre au maximum à trois consonnes alphabétiques, séparées par des angles ou des voyelles, la figuration des mots.

Abstraction faite de la lisibilité, le praticien n'aurait guère besoin d'autres abréviations pour suivre la parole. Car la plupart du temps, dans le système Duployé, les phonogrammes de une, deux, ou trois consonnes ont un tracé conforme au mouvement naturel de la main.

La difficulté commence dans les mots d'au moins quatre consonnes, que l'esprit ne perçoit plus avec la même netteté.

L'enchevêtrement des jambages rend la main hésitante et celle-ci perd en partie sa souplesse. En supprimant ce flottement, le principe fondamental donne à l'écriture une rapidité suffisante.

Mais il est évident qu'une grande partie des mots longs, abrégés d'après cette formule, deviendraient vite indéchiffrables, pour cette raison qu'ils prêteraient à une foule d'acceptions différentes.

Il en serait ainsi de tous les mots composés de consonnes fréquemment associées dans le langage.



Or, le rôle des *Abréviations générales* est précisément de représenter par des angles ou des voyelles métagraphiques les groupes de consonnes les plus usuels.

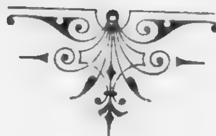
Le métagramme se composera donc au maximum de trois consonnes alphabétiques, séparées non plus par des angles ou des voyelles ordinaires, mais par des angles ou des voyelles métagraphiques, symbolisant d'autres consonnes.



L'emploi des abréviations générales permet ainsi d'exprimer dans un grand nombre de polysyllabes jusqu'à six ou sept consonnes, sans qu'on aît cependant à écrire plus de trois consonnes alphabétiques.

Quant aux *Abréviations finales*, qui ne s'appliquent que subsidiairement aux abréviations générales, elles consistent à représenter par des points ou des accents les terminaisons les plus usuelles.

Leur but n'est pas précisément d'accroître la rapidité de l'écriture, mais de donner à celle-ci plus de netteté et de précision, en évitant la déformation des tracés et les angles inutiles.



CHAPITRE VI

PRINCIPE FONDAMENTAL.

Le Principe fondamental, ou *abréviation contracte*, peut s'énoncer ainsi : Écrire le *commencement* des mots, en s'arrêtant sur une consonne ; y rattacher la *finale*, en partant d'une voyelle.

Le milieu des mots disparaît dans cette contraction.

Le principe fondamental a donc pour formule :

$$C - M + F$$

C représentant le *commencement* du mot : F, la *finale* qu'on y adjoint ; M, la *médiale* à supprimer. Nous examinerons successivement ces trois fractions de mot.



Pour former le commencement des mots, on s'arrête à la première consonne dans les mots courts, débutant par une voyelle (*apologie : ap*).

On s'arrête à la seconde consonne dans tous les autres mots, c'est-à-dire dans les mots cours débutant par une consonne (*camarade : cam*), et dans les mots longs débutant soit par une voyelle (*infinitésimal : infin*), soit par une consonne (*sanatorium : san*) (1).

Ainsi la consonne qui termine le *commencement* du mot et sur laquelle doit se greffer la *finale* joue en métagraphie un rôle considérable. Elle reçoit le nom de *consonnes de jonction*, et s'articule dans la prononciation comme si elle était suivie d'un *e muet*.

Pour former la finale, on part de la voyelle qui précède la dernière consonne.

Dans le mot *apologie*, la *finale* sera *ogi*. On la greffe sur le *p* pris pour *consonne de jonction*. Le métagramme doit se lire : *ape-ogi*.

Dans le mot *camarade*, le *commencement* est *cam*, la *finale*, *ade*, ce qui donne *came-ade*.

Dans le mot *sanatorium*, le *commencement* est *san*, la finale *om ;* on doit lire : *sane-om*.

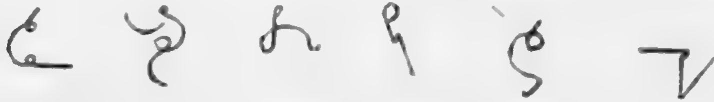
---

(1). Nous entendons par mots courts les phonogrammes qui ne renferment pas plus de quatre consonnes.

L'*x* et les terminaisons en *ble* ne comptent ici que pour un signe. Peut-être objectera-t-on qu'il est difficile, en écrivant sous la parole, d'apprécier si un phonogramme renferme ou non plus de quatre consonnes. Mais il est évident qu'on n'abordera la sténographie d'un discours qu'après plusieurs mois d'exercices, et que l'appréciation sera alors instinctive. Il n'y aurait d'ailleurs pas grand inconvénient à ce que le Sténographe, au cours de son travail, ne s'arrêtât qu'à la seconde consonne de certains mots courts et peu usuels, on s'arrêtât au contraire à la première consonne de mots longs, faciles à rétablir, lorsque le métagramme renferme une voyelle initiale.

Dans *infinitésimal*, le *commencement* est *infin*, la *finale*, *al*. On prononcera : *infine-al*.

Camarade. Sanatorium. Apologie. Offensive. Communiquer. Débonn



Témoignage. Panorama. Analogie. Pusillanime. Opuscule. Infinitésimal.



Comme on le voit par ces exemples, nous entendons par *finale* la dernière consonne et les voyelles enveloppantes qui terminent un sténogramme au delà de la *consonne de jonction*. Quant au *commencement*, c'est la partie du mot qui s'étend jusqu'à la *consonne de jonction*.

La *finale* peut être *complexe*, comme dans le mot *acc-abler*, où elle comprenddeux consonnes. Nous verrons plus loin qu'on ne doit jamais en écrire qu'une.

La *finale* peut aussi être réduite, comme dans le mot *finement*.

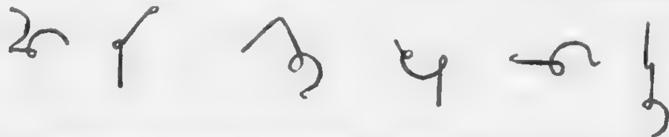
L'*e muet* qui forme ici la première voyelle enveloppante ne s'exprime pas en sténographie.



Ainsi, l'effet du principe fondamental est de supprimer la **partie médiale** des polysyllabes, c'est-à-dire la fraction du mot comprise entre la *consonne de jonction* et la *finale*.

Il n'y a pas à considérer quelles sont les lettres qui peuvent entrer dans la composition de *la médiale ;* l'abréviation resterait applicable alors même que la partie à supprimer comprendrait des consonnes liquides, des diphtongues, ou des *ll* mouillées.

Nettoyage. Agréable (1). Révolutionnaire. Fashionable. Idéologie. Bibliomane.



Les sténogrammes auront toujours un *commencement ;* ils pourront n'avoir ni *médiale*, ni *finale*, si l'on prend tous ces termes dans le sens que nous leur avons attribué.

---

(1). L'*l* se supprime toujours, dans les terminaisons en *ble*. Nous mentionnons ici cette abréviation afin de pouvoir employer comme exemple les mots en *able*, *ible*, *ouble*.

Indiquons aussi une autre abréviation très usuelle : l'*i* isolé pour *il*, le petit demi-cercle suivi de *l* restant réservé pour le féminin.

Ainsi, le mot *bizarre* n'a pas de *médiale*, le *commencement* étant *biz*, et la *finale*, *arre*.

Il en est de même de *syllabe*, de *langage*, de *roulade*.

Cire n'a ni *médiale* ni *finale*, ce mot se terminant à la *consonne de jonction*.

De même *ciré*, *ciron*, *Syrien*, la *finale* n'existant pas sans consonne.

Bizarre. Syllabe. Langage. Roulade. Cire. Ciré. Ciron. Syrien.



A plus forte raison en sera-t-il ainsi des monosyllabes, qui se terminent avant la consonne de jonction.

Tous ces sténogrammes n'en restent pas moins régis par le principe fondamental : la première partie de ce principe leur est toujours applicable.



PLACEMENT DES VOYELLES.

TRACÉ DES VOYELLES

UNIES — Mobiles, sans angle avec le signe précédent

- **CERCLES**
  - A l'extérieur des angles formés par les consonnes (Ex. 3) ou à l'intérieur de la consonne dont ils dépendent. Ex. 4.
  - Le signe de **M** se tourne de préférence vers la consonne suivante. Ex. 5.
- **FRACTIONS de CERCLE**
  - **INITIALES**
    - **I E U EU** *r* à l'intérieur de la consonne. Ex. 6.
    - **NASALES** : à l'intérieur des droites avançantes **T D L R** ; à l'extérieur des autres consonnes. Ex. 7.
  - **MÉDIALES et FINALES**
    - **I** Se tourne vers le coin supérieur droit du papier, comme l'**R** sténographique. Ex. 8
    - **E** S'éloigne de cette direction, comme le **G** sténographique. Ex. 9.
    - **U AN IN** Se rapprochent de cette direction sauf après **M** et **N**. Ex. 8.
    - **EU ON UN**
      - Médiales, s'en rapprochent sauf après **M N T D**
      - Finales, s'en éloignent sauf après **K G L R J S**. Ex. 9.

ISOLÉES. Fixes, sans accent (position alphabétique). Ex. : *Il y en a eu un de pris*

SUCCESSIVES. Sens le plus naturel au mouvement de la main. Ex *Dieu* . *Joyeux* *Flut* *Lierre* *Royer*

	2	3	4			7		
Bande..	Tulle	Touille	Hameau..	Toile......	Hymne...	Entoure	Épi .	Épais......
Sève.. ..	Latte..	Vol.	Auge. ..	Coiffe.. ..	Idole.. ..	Indique..	Midi	Amédée..
Guide	Lève ..	Baume...	Achat... ..	Poire.. ..	Hippolyte	Enlace..	Dandy.. ..	Dompter..
Cave.. ..	Lime..	Somme ..	Assaut..	Asseoir...	Epaule..	Ombrage..	Dauphin..	Défunt.. ..
Bille...	Fil ...	Jaune.....	Motte......	Noir.	Héros.. ..	Amphore.	Battu.	Pâleux...
Pique.	Lune.. ..	Mauve.....	Chope....	Moire.	Échappe	Ingrat	Pimpant..	Pompon..
Naine..	Lenteur.	Cause...	Chasse...	Quoique ..	Haine. ...	Impose....	Charrue	Heureux.
Canne .	Guerre .	Chaque ..	Sage.... ..	Choir	Huppe.. ..	Injure.. ..	Empreint .	Emprunt.
Même ..	Russe...	Rage... ..	Nomme....	Moine.....	Une.....	Humble ..	Sangsue...	Chanceux
Jupe.. ...	Rigueur.	Roque...	Manne....	Paroisse..	Œuvre.....	Insecte....	Affût ..	Aqueux ..

EXERCICES STÉNOGRAPHIQUES

Voyelles cercles

A O' OU OI



Droites plongeantes

BE PE GUE KE VE FE



aube happe ove ouf bas peau goût quoi vous foi abat

bob paque gave coupe coiffe vague fauve fagot Papa va au caveau

Droites avançantes : DE TE RE LE



Ces deux dernières en remontant

bâte ode arc halle dos tas roue loi botte patte gaule

cour voile tour dote route lard gare badaud paroi cadeau

lourde carte bloc Le gros dada va au trot Le dogue a de forts crocs

Consonnes courbes : ME NE GNE JE CHE SE ZE



ame homme aune âge hache ose oise ma noix joue choix

nous sous nord jour sac sort baume cône touche rose sauce

agneau orage zoulou jaloux trace cloche Jeanne porte sa robe de gaze

Voyelles *1/2 petit cercle :* É = È = I = ILL =

et est y ève île aime aise ici bis gui vie fait dit taie

riz lait épi épais étole été effilé bille taille rouille mine chaise

Élysée état idole image échasse treille Amédée est resté chez lui

Voyelles *1/4 de grand cercle :* U = EU =

eut (il) eux huppe œuf hutte heure hugues une peu vœu du

rue mue nue juste refus heureux crue dru plus meute bleu neveu

jujube vertu volume neutre La vertu donne la paix du cœur

Voyelles nasales *1/4 de petit cercle :* AN = IN = ON = UN =

an on un honte ange Inde pain vent dont rein lent mon

chant son bande dinde envers hareng encre feinte manche melon

lundi saison crainte blonde corrigé dangereux Léon apprend sa leçon

X = ou Les voyelles successives et les diphtongues se tracent dans le sens le plus naturel.

avec exact Xavier fixer taxer lui pitre aérer royal bien foin

tuyau témoin joyeux réduit pension Notre pays compte plus d'une héroïne

GRAPHIQUES
D'ABREVIATIONS METAGRAPHIQUES

D'APRÈS

A. NAVARRE & DE PEYRELONGUE

Administrateurs de l'Institut Sténographique de France.

PRINCIPE FONDAMENTAL

Ecrire le *commencement* de chaque mot en s'arrêtant à la seconde consonne: y rattacher la *finale* en commençant par la voyelle qui précède la dernière consonne.

Dans les mots courts et usuels, commençant par une voyelle, s'arrêter à la *première consonne* au lieu de la seconde pour figurer le commencement du mot.

Ci-dessous exemples des différents cas qui peuvent se présenter dans les abréviations basées sur ce principe.

Camarade	Participe	Découvrir	Persévérance
Communiquer	Fanfaronnade	Flamberge	Jurisprudence
Offensive	Familiarité	Blasphématoire	Prédestination
Opuscule	Primevère	Rétroactif	Démonstration
Agréable	Sophistiqueur	Parlementaire	Malversation
Flagornérent	Participérent	Interrogatoire	Dépossession
Martyrologe	Désespoir	Intermédiaire	Reconnaissance
Infinitésimal	Claquèrent	Orthopédiste	Approximation

Les ABRÉVIATIONS MÉTAGRAPHIQUES *consistent dans la suppression de la partie médiale des mots trop longs et dans l'emploi méthodique de signes spéciaux remplaçant deux ou plusieurs consonnes et conduisant à l'élision des voyelles intercalaires.*

Le but de cet ouvrage n'a pas été d'abréger tous les mots mais de réduire seulement ceux dont le tracé est le plus complexe en des SIGLES rationnels au lieu de laisser à l'arbitraire le soin de les former. (Cours parlementaire).

GRAPHIQUE DES INITIALES MÉTAGRAPHIQUES

	P-B	T-D	F-V	K-G	L-R	M	N-Gn	J-Ch	S-Z
B-R P-R	propre barbe	porte brode	bref preuve	barque pirogue	parole braire	brème Parme	prone borgne	berge preche	perce braise
F-R V-R	frappe verbe	verte fraude	forfait verve	froc vergue	virole frere	forme virâmes	farine verne	virage fourche	vorace fraise
K-R G-R	croup grebe	carte garde	carafe grave	craque grègue	corolle guerir	crême grime	crâne grogne	gorge crèche	graisse crise
J-R Ch-R	charpie gerbe	j'arrete charade	girafe j'arrive	j'arque j'argue	Charles j'ourle	germe charme	Girone charogne	Georges cherche	j'arrose Chiraz
a / o / ou { P-R B-R	opprobre	abrite	abreuve	Aubrac	apprirent	opprime	apprenne	abrége	oppresse
a / o / ou { F-R V-R	ouvrable	ouverte	. . . .	Afrique	offrir	affirme	Auvergne	œuvrage	offrisse
R a / o / ou { t-r d-r	attrape	retraite	retrouve	rétorque	atterrir	autrement	retourne	outrage	redresse
t-r, d-r ou e / i { t-r d-r	trompe	traîte	étrave	hydrique	traire	drame	rainet	tranche	trace
an / in { t-r d-r	entrepôt	entr'aide	entrave	intrigue	entrerent	endorme	interne	entourage	entorse

LA METAGRAPHIE

GRAPHIQUE DES FINALES DÉTACHÉES

Finales	ment	tion	in	on	eur / eux	ié	an
Première partie du mot, dont la dernière consonne écrite avant l'abréviation finale est							
P-B	sensiblement	ebullition	contemporain	apaisons	capiteux	charpentier	debilitant
T-D	bombardement	perturbation	praticien	appartenons	frauduleux	jardinier	étudiant
F-V	dégrèvement	réflexion	enfantin	défaisons	travailleur	officier	revisant
K-G	débarquement	occupation	disconvient	recommandons	moqueur	abricotier	négociant
L-R	empierrement	filiation	politicien	molletons	cérémonieux	volontiers	clairvoyant
M	commencement	emanation	comédien	caméléon	rémouleur	domicilié	récriminant
N-Gn	journellement	continuation	inhumain	caneton	seigneur	panetier	insignifiant
J-Ch	étrangement	agitation	parchemin	conjugaison	égorgeur	congédier	congédiant
S-Z	étourdissement	persécution	sicilien	correspond	farceur	associé	officiant

GRAPHIQUE DES FINALES MÉTAGRAPHIQUES

	P-R B-R	F-R V-R	K-R G-R	J-R Ch-R	T D a o ou oi	T D é i uA
P-B	pampre bomberent	pauvre bavard	piqure bigre	pochard bouchère	pataud bouda	pâté beauté
T D	timbre départ	toufeur diffère	tigre décor	toujours déchire	totaux dota	tenté dompté
F-V	fibre vêpres	faveur vivre	figure vigueur	fougère vengeur	fonda vota	futaie vanté
K-G	câpre guipure	coffre gaufre	cancre concours	cachèrent gageure	couteau gâteau	coudée guidé
L-R	libre [illegible]	livre revers	liqueur regard	légère rageur	l'état rideau	lundi radis
M	membre Maubert	[illegible] [illegible]	maigre moqueur	mâchoire majeure	maton manteau	maudi' montait
N-Gn	nombre [illegible]	[illegible] navire	naguère naquirent	nageur n agirent	nota Neton	n'était nanti
J-Ch	jobard chambre	givre chiffre	jaguar chancre	jugerent jachère	chateau jeta	chanter jetée
S-Z	sapeur zèbre	souvre zephir	sucre cigare	séjour secheur	saindoux sauta	sauté situe

TEXTE AVEC TRADUCTION MÉTAGRAPHIQUE

La sténographie permet de suivre facilement la parole

L'atmosphère est chargée de nuages et de lourdes vapeurs

Il ne faut jamais juger d'après les apparences

Doublez les effectifs en prévision de la guerre future

Je vous recommande d'être toujours très clairvoyant

Prenez des marchandises au fur et à mesure des besoins.

GRAPHIQUE DES MÉDIALES SYMBOLIQUES

		P·B	T·D	F·V	K·G	L·R	M	N·Gn	J·CH	S·Z
P·R B·R	Précédés d'une ou plus. cons. voy. (1), ou nasales et suivis de	rhubarbe imberbe	comporte hybride	réprouve éprouve	fabrique embarque	caporal empereur	supprime imprime	reprennent épargne	timbrage ombrage	nombreuse éprise
V·R F·R		favorable euphorbe	gaufrette effrite	couvre-feu chèvrefeuille	bifurque défroque	féverole confrère	déforme informe	gouverne souveraine	gavroche naufrage	différence inverse
K·R G·R		escarpe regrimpe	regretto pâquerette	sacrifie aggrave	allégorique picrique	maigreur accourir	récrimine écrème	figurine incarne	regorge accroche	concurrence engraisse
J·R Ch·R		engerber écharper	majordome pocharde	. . .	panégyrique majorque	majorèrent déchirèrent	regerme déchirâmes	séjourne acharne	décharge déchirage	secheresse ingérence

ABRÉVIATIONS LINÉAIRES				
Allongement des courbes et de R-D suivis de S	prépondérance discordance ignorance contenance	précieuse désastreuse courageuse mystérieuse	décomposition dégradation narration cotisation	hémisphère désespérant désolation décidément

(1) *Excepté P-R, F-R précédé de a, o, ou.*

ABRÉVIATIONS MÉDIALES ANGULAIRES DE T. D.

	P·B	T·D	F·V	K·G	L·R	M	N·Gn	J·Ch	S·Z
P·B	potable	petite	pontife	boutique	pendule	baptême	badine	potage	potence
T·D	dédouble	détente	d'étoffe	d'antique	total	tentâmes	détone	détache	tendance
F-V	vendable	fondante	fautif	fatigue	fidèle	fantôme	fontaine	fantoche	vitesse
G·K	comptable	cantate	khédive	cantique	couture	coutume	cantine	cottage	comtesse
L·R	retable	redite	retif	l'attaque	retire	redîmes	latine	l'adage	l'hôtesse
M	montable	maudite	motif	modique	modèle	madame	matines	montage	menteuse
N·Gn	notable	n'entende	native	nautique	nature	n'entame	n'étonne	n'entache	notice
J·Ch	chantable	j'édite	chétif	j'indique	j'adore	j'entame	châtaigne	chantage	jadis
S·Z	steppe	s'endette	Sétif	syndic	soudard	centime	centaine	sondage	sentence

EXEMPLES D'ABRÉVIATIONS CONVENTIONNELLES

USUELLES	COMMERCIALES	PARLEMENTAIRES	JUDICIAIRES
c'est à-dire	adjudication	ordre du jour	attendu que
peut-être	compte courant	propos. de loi	Bulletin des lois
au mil. de vous	domm.-intérêts	exp. des motifs	saisie-exécut
au fur et à mesure	lettre d'avis	syndic ouvrier	mise en demeure
pur et simple	main d'œuvre	contrib. directes	flagrant délit
tout de suite	de gré à gré	prévis. de recettes	par ces motifs
tandis que	risq. et périls	dépenses ordin.	chambre correct.
stenographe	en partie double	compagn. d'assur.	plaise au tribunal



La **WILLIAMS** est le Pionnier des Machines à Ecriture Visible, elle tient encore la tête et elle est le meilleur exemple de celles qui possèdent cette importante particularité. Cette particularité qu'on ridiculisait et combattait au début est maintenant reconnue comme une précieuse qualité ; pas d'argument à inventer contre elle : " Voir c'est croire " ! Tous les clavigraphes absolument modernes sont des machines qui " écrivent sous la vue " et la **WILLIAMS** a la prétention de les surpasser en *visibilité*, car elle n'a pas de ruban qui oscille de bas en haut devant les dernières lettres écrites.

Les particularités nécessaires dans un clavigraphe sont la vitesse, la légèreté de touche, les facilités pour la permanence de l'alignement. Toutes ces particularités se trouvent réunies dans la **WILLIAMS** avec, en outre, la beauté du travail, résultat de l'encrage direct. Si vous n'avez pas, ni essayé la **WILLIAMS**, il pourrait être utile pour vous de la voir et de vous renseigner.



The **WILLIAMS** was the Pioneer in Visible Writing and is still the leader and best exponent of this important feature. The idea once ridiculed and argued, is now recognized as of great value ; there can be no argument against it : " Seeing is believing. " All the modern up-to-date typewriters are "writing in sight" machines, and the **WILLIAMS** claims to excel even in visibility as there is no ribbon bobbing up and down before the last written letters.

The features needed in a typewriter are speed, lightness of touch, facilities for handling paper rapidly, and permanency of alignment. These are all combined in the **WILLIAMS** in addition the beautiful work produced by the direct inking. If you have not seen or tried the **WILLIAMS** it may be worth your while to look it up and investigate.

